



## Communiqué de presse

Brive, le 30 septembre 2022

### **Hausse du prix de l'énergie : la ville de Brive contrainte d'éteindre progressivement l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin à compter du samedi 1<sup>er</sup> octobre.**

La forte augmentation des prix de l'énergie constraint la Ville de Brive à éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures à partir du samedi 1<sup>er</sup> octobre. En effet, malgré un contrat de marché public avec le fournisseur d'énergie de la collectivité prévoyant une hausse de 18% soit une augmentation de 480 K€, le fournisseur demande 35% soit + 934 K€. Le différentiel étant lié à des problèmes d'approvisionnement en énergie entre l'Etat et le fournisseur, des vérifications sont menées par la collectivité afin de savoir si la faute est imputable au fournisseur et, si tel est le cas, l'ouverture d'un contentieux serait envisagée.

En tout état de cause, l'extinction de minuit à 5 heures permet de réaliser une économie de 456 K€ soit la moitié de la hausse de la facture d'électricité.

Ce dispositif va s'étendre progressivement, quartier par quartier.

Dans la continuité de cette volonté d'économie, Brive changera dès 2023 ses 12 000 points lumineux en LED, ce qui représentera une économie de 70 % de l'énergie consommée.

#### **Contact Presse :**

**Coraline SANTOS** - Directrice adjointe de la Communication  
Téléphone : 05.55.18.16.01